



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

oniseP

MON ORIENTATION
EN LIGNE

FLASH INFO

MON ORIENTATION
EN LIGNE

n° 1 - janvier 2023



Publications

→ Nouvelles publications



Collection Parcours
« Les métiers du jeu vidéo »,
« Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration ».



Collection Dossiers
« Objectif sup »,
« Écoles de commerce »,
« Écoles d'ingénieurs ».

→ Les journées portes ouvertes

Les dates des journées portes ouvertes du secondaire sont recensées sur notre site <https://www.oniseP.fr/Choisir-mes-etudes/college/les-journees-portes-ouvertes-2022-2023-dans-l-enseignement-secondaire>.

Les dates des journées portes ouvertes dans l'enseignement supérieur sont recensées sur notre site <https://www.oniseP.fr/Choisir-mes-etudes/apres-le-bac/les-journees-portes-ouvertes-2022-2023-dans-l-enseignement-superieur>.

→ OnisePTV fait peau neuve

Découvrez la nouvelle apparence du site: <https://oniseptv.oniseP.fr>. Une nouvelle rubrique « Équipe éducative » destinée aux professionnels est dorénavant proposée.

Collège / lycée

→ Renforcement des compétences linguistiques des élèves

L'enseignement obligatoire d'une langue vivante concerne l'anglais pour plus de 96% des écoliers et plus de 99% des collégiens.

Au niveau international, les compétences linguistiques sont au cœur d'un plan ambitieux destiné à mettre en place un espace européen de l'éducation, qui se concrétise en 2025 avec le module d'évaluation des compétences en première langue étrangère chez les élèves de 15 ans dans le cadre de Pisa 2025.

Cette évaluation concernera l'anglais, la langue étrangère la plus enseignée dans le monde. Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse Pap Ndiaye a donc annoncé la mise en place d'un plan de renforcement de l'apprentissage de l'anglais et des autres langues vivantes tout au long de la scolarité obligatoire. À lire: l'article sur le site du [MEN](#) et la [circulaire](#) du 12/12/2022..

→ Collège : ce qui change pour les élèves de 6^e à la rentrée 2023

Le ministre de l'Éducation nationale a présenté de nouvelles mesures destinées aux classes de CM1, CM2 et 6^e à compter de la rentrée 2023, dans une circulaire publiée le 12 janvier 2023. Le ministre a ainsi annoncé le renforcement de l'apprentissage des savoirs fondamentaux en CM1 et en CM2. La classe de 6^e est également renforcée au niveau des savoirs fondamentaux :

- mise en place de sessions de consolidation et d'approfondissement en français et en mathématiques (avec l'intervention de professeurs des écoles) ;
 - dispositif « devoirs faits » rendu obligatoire pour les nouveaux collégiens ;
 - intégration dans les emplois du temps de toutes les 6^e d'une heure hebdomadaire de soutien scolaire ou d'approfondissement des connaissances en mathématiques ou en français (sur le modèle des classes tremplin déjà expérimentées).
- À lire : l'article sur le site du [MEN](#) et la [note de service](#) du 10-01-2023.

→ 2023 : année de promotion des mathématiques à l'école

Pap Ndiaye a présenté la stratégie qui fera de 2023 « l'année de promotion des mathématiques à l'école ».

Ce plan prévoit un certain nombre de mesures pour « réconcilier tous les élèves » avec les mathématiques et « promouvoir l'égalité filles-garçons ».

Parmi les différentes mesures, le retour des mathématiques dans le tronc commun en classe de 1^{re} générale (à raison d'1 h 30 pour les élèves n'ayant pas choisi l'enseignement de spécialité mathématiques).

À lire : la note de service « Place des mathématiques de l'école au lycée » du 10/01/2023 : <https://www.education.gouv.fr/bo/23/Hebdo2/MENE2300946N.htm>.

→ Parcoursup : nouveautés 2023

- Le [moteur de recherche](#) et les [fiches de formation](#) ont été entièrement rénovés pour apporter une information plus claire, plus riche et plus transparente : voir l'infographie et la vidéo présentant le moteur sur la page dédiée aux équipes éducatives sur Eduscol <https://eduscol.education.fr/2236/parcoursup-l-orientation-du-lycee-vers-l-enseignement-superieur>, la vidéo sur le moteur est également présente sur la page de celui-ci : <https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=formations>.

- [Les formations en soins infirmiers](#) : nouveauté cette année, les lycéens peuvent tester leurs connaissances et leur motivation pour la formation d'infirmier grâce à un test d'auto-positionnement (facultatif pour formuler un vœu en IFSI) situé sur la page dédiée : https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=soins_infirmiers et les candidats en IFSI devront décrire leur motivation de manière plus complète et précise dans le projet de formation motivé.

- L'intégration de l'ensemble des écoles préparant au [diplôme national d'art \(DNA\)](#).

- Le [site de simulation](#) Parcoursup 2023 est mis à disposition des professeurs principaux et des professionnels de l'orientation depuis le 23 janvier 2023. Il permet aux élèves de se familiariser avec la plateforme et d'appréhender les modalités d'inscription et de formulation des vœux. Il peut être utilisé dans le cadre de séances d'information en classe pour les élèves de tous niveaux au lycée. Il sera enrichi progressivement avec des éléments sur la phase d'admission.

À noter : le numéro vert Parcoursup 0 800 400 070 est ouvert depuis le 18 janvier du lundi au vendredi de 10 h à 16 h.

À lire : le communiqué de presse en ligne sur <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/parcoursup-2023-ouverture-de-la-phase-d-inscription-et-de-formulation-des-voeux-88957>.

→ L'état de l'École 2022 : une analyse statistique du système éducatif

Véritable panorama du système éducatif français, l'état de l'École rassemble les indicateurs statistiques les plus pertinents pour analyser les évolutions et les tendances dans l'éducation. Scolarité des élèves, investissements, climat scolaire, formation des personnels, acquis des élèves, parcours, orientation et insertion professionnelle. Toutes ces dimensions sont abordées à travers 36 fiches synthétiques illustrées par des graphiques, cartes ou tableaux.

Des indicateurs internationaux permettent d'établir des comparaisons et de situer la France parmi d'autres pays. Certaines fiches rendent compte des inégalités sociales, des différences de genre et des disparités territoriales.

À lire: [L'État de l'école 2022](#) de la DEPP-MEN - Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.

Enseignement supérieur

→ Plateforme nationale de candidature en master

Le 1^{er} février 2023 a ouvert la plateforme « Mon master » <https://monmaster.gouv.fr/> qui sera le guichet unique pour le dépôt des candidatures en master à partir de la rentrée 2023, avec un calendrier unique.

La procédure comportera plusieurs phases : une phase d'information, une phase de candidature, une phase d'examen des candidatures par les établissements, une phase d'admission (suivie d'une saisine de recteur).

La plateforme permet de candidater à la fois dans des formations à temps plein et en alternance.

Le calendrier des différentes phases a été modifié par rapport aux annonces initiales.

Pour en savoir plus : consultez le [communiqué de presse](#) en ligne sur le site du ministère chargé de l'enseignement supérieur ainsi que l'actualité <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/mon-master-plateforme-nationale-candidature-88498>.

→ Parcours et réussite en master à l'université : les résultats de la session 2021

Plus de sept étudiants sur dix inscrits pour la première fois en 1^{re} année de master en 2018 ont obtenu leur diplôme en deux ou trois ans, six sur dix l'ont eu en deux ans, réussite en hausse de 2 points par rapport à celle de la cohorte précédente.

À lire: la [note flash du SIES n° 33](#) – décembre 2022.

→ Le dispositif Santé Psy Étudiant prolongé en 2023

Ce dispositif a pour objectif de donner accès rapidement aux étudiants en situation de souffrance psychologique à des consultations gratuites auprès d'un psychologue. Une plateforme nationale <https://santepsy.etudiant.gouv.fr> permet de s'informer sur les démarches et d'accéder à la liste des psychologues partenaires.

→ Création de deux nouveaux établissements publics expérimentaux (EPE) au 1^{er} janvier 2023

- Création de l'[Université Toulouse Capitole](#) qui se substitue à l'université Toulouse-I et regroupe en tant qu'établissements-composantes conservant leur personnalité morale : l'Institut d'études politiques (IEP) de Toulouse et l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse – TSE.

- Création de l'[Université de Rennes](#) qui se substitue à l'université Rennes-I et regroupe en tant qu'établissements-composantes qui conservent leur personnalité morale : l'École des hautes études en santé publique (EHESP), l'École nationale supérieure de chimie de Rennes, l'École normale supérieure (ENS) de Rennes, l'Institut d'études politiques (IEP) de Rennes et l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Rennes.

Créations et abrogations de diplômes

→ BUT

- Le BUT Science des données remplace le BUT Statistique et informatique décisionnelle.
- BUT Gestion administrative et commerciale des organisations (GACO) : le parcours Management responsable de projet et des organisations est renommé Management responsable de projet et entrepreneuriat.
- Les 4 parcours du BUT Qualité logistique industrielle et organisation (QLIO) sont modifiés :
 - * Management de la production de biens et de services devient Management de la production,
 - * Accompagnement à la transformation numérique devient Management de la transformation digitale,
 - * Qualité et pilotage des systèmes de management intégrés devient Qualité et management intégré,
 - * Pilotage de la chaîne logistique globale devient Organisation et supply chain.

→ Nouveau BTS

Le BTS Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique avec ses deux options A informatique et réseaux et B électronique et communications remplace le BTS Systèmes numériques à la rentrée 2023.

Cette création s'inscrit dans le cadre d'une rénovation de la filière et s'accompagnerait de la création d'un bac pro et d'une MC (mention complémentaire) de niveau 4. Les textes officiels ne sont pas parus à ce jour.

Rappel : les récapitulatifs trimestriels complets des créations et abrogations de diplômes sont disponibles dans OnisepDoc : https://documentation.onisep.fr/index.php?lvl=cmspage&pageid=21&id_rubrique=851.

Handicap - inclusion

→ Le baromètre des MDPH

La 8^e édition du baromètre des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) publié par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) permet de suivre les relations entre les MDPH et les personnes en situation de handicap. Il est organisé autour de cinq thématiques : les droits à vie accordés aux personnes ; la scolarisation des enfants handicapés ; l'intensité de l'activité des MDPH ; la satisfaction des personnes à l'égard de leur MDPH et enfin la durée de traitement des demandes : si, en moyenne, il faut compter 4,9 mois, on peut observer des durées de traitement allant de 2 à 11 mois selon les départements.

À consulter : <https://www.cnsa.fr/vous-etes-une-personne-handicapee-ou-un-proche/barometre-des-maisons-departementales-des-personnes-handicapees>.

Formation continue

→ Fermeture de Défi métiers

L'État et la Région Île-de-France ont convenu l'internalisation des missions du CARIF-OREF au sein des services de la Région. L'affichage de l'offre de formation sera toujours effectué via l'outil DOKELIO, dans les mêmes conditions que précédemment, cependant, pour l'offre non conventionnée, le contrôle s'effectuera en priorité sur les sessions proposées sur les 6 prochains mois.

La recherche de formation restera effective via le site Défi métiers.

Pour plus d'informations : <https://www.defi-metiers.fr/brevets/defi-metiers-fermes-portes-dans-quelques-heures>.

Divers

→ Nouvelle aide unique de l'État à l'embauche d'alternants

Le soutien à l'embauche des alternants (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) est reconduit en 2023, à hauteur de 6 000€ maximum (montant unique revalorisé). Pour les contrats signés à partir du 1^{er} janvier 2023, cette aide sera désormais versée pour la première année d'exécution du contrat. Initialement prévu jusqu'au 31 décembre 2023, le Président de la République a annoncé que ce dispositif serait prolongé jusqu'à la fin de son quinquennat (2027). Une aide exceptionnelle pour les contrats conclus en 2023 aux employeurs d'apprentis et de salariés en contrat de professionnalisation n'entrant pas dans le champ d'application de l'aide unique est par ailleurs instaurée.

À lire: le [communiqué de presse](#) en ligne sur le site du ministère chargé du Travail

→ Élisabeth Borne lance le Conseil national de la refondation Jeunesse

À partir de janvier 2023, la Première ministre réunira mensuellement des jeunes autour de 4 thématiques: la vie quotidienne des jeunes, la construction de leur avenir professionnel, l'action écologique, l'engagement citoyen. L'objectif de ces travaux est d'alimenter une feuille de route interministérielle qui sera présentée au printemps 2023 pour définir les priorités de la jeunesse et proposer des solutions concrètes pour les jeunes.

À lire: l'article en ligne sur <https://www.banquedesterritoires.fr/elisabeth-borne-lance-le-conseil-national-de-la-refondation-jeunesse>.

→ Étude sur la dématérialisation des procédures

Les jeunes de 18 à 29 ans sont surreprésentés parmi les personnes ayant rencontré des difficultés: ils représentent 20 % d'entre elles, alors qu'ils ne sont que 16 % de la population. Inversement, il y a proportionnellement moins de personnes de plus de 60 ans dans les personnes déclarant avoir rencontré des difficultés dans leurs démarches. Ce constat peut s'expliquer par le fait que les jeunes entreprennent davantage de démarches: 46 % des moins de 30 ans ayant réalisé au moins une démarche dans les douze derniers mois en ont effectué au moins deux, contre 29 % des 60 ans ou plus.

À lire: INSEE Focus N° 267 du 11/05/2022 en ligne sur <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6438420>.

Retrouvez les derniers numéros de Flash Info
Mon orientation en ligne sur [OnisepDoc](#).

Mon orientation en ligne (MOEL) est un service gratuit d'aide à l'orientation qui apporte des réponses personnalisées par mél, tchat et téléphone.
Pour plus d'informations : www.monorientationenligne.fr.

Rédaction : Suzanne Albano, Hakima Bahi, Lucie Bendaouadji, Claire Platel.